



Reconditionner un alcool avant de le vendre

Par J_uuliette

Bonjour,

J'ai un projet de box mensuelle autour du whisky et du gin.

Je ne sais pas si j'ai le droit :

1. d'incorporer à ma box un produit de la marque X sans lui demander son accord
2. de reconditionner le produit dans de petites fioles

Si vous avez des pistes pour moi je suis preneuse et je vous remercie chaleureusement !

Juliette